

L'IFOCOP est conventionné par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et est certifié ISQ-OPQF pour la garantie d'un engagement de prestation de qualité.

Vous recherchez un professionnel pour renforcer votre équipe ? Vous avez un poste à pourvoir, mais souhaiteriez évaluer la personne avant de vous engager ?

Découvrez l'efficacité des IFOCOPIENS en entreprise



PROFIL> DÉVELOPPEUR FULL STACK JS

Dans le cadre d'une formation métier de niveau II reconnue par l'État et éligible au CPF

Code CPF 9120

OBJECTIF DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants savent créer ou refondre des sites Internet ou des applications mobiles, écrire des lignes de code dans le respect du développement web et de la technologie JavaScript que ce soit en front-end (partie visible) ou en back-end (partie invisible du site).

COMPÉTENCES APPORTÉES À L'ENTREPRISE

- · Analyser les demandes clients
- Rédiger un cahier des charges techniques
- Élaborer des chartes graphiques
- Écrire un site en Html5/Css3
- Créer et structurer des bases de données
- Développer une application Internet (Front et Back-end js)
- · Construire un back-office
- Construire et sécuriser les données relationnelles
- Sécuriser les données
- Développer différentes fonctionnalités
- Procéder aux tests de vérification

PROFILS DES CANDIDATS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Développeur Full Stack js
- · Développeur Back-end js
- · Développeur Full Stack js
- · Concepteur d'applications Web
- · Responsable avant-vente
- E-Consultant
- Créateur d'e-boutique

DIPLÔME

Diplôme niveau II reconnu par l'État

 Titre certifié Développeur intégrateur web, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (J.O. du 07 septembre 2016 code 326 p).

La méthode exclusive IFOCOP

Un modèle de formation très opérationnel avec :

- 4 mois de cours intensifs dispensés par des professionnels
- 3 mois d'application pratique en entreprise

Les atouts pour l'entreprise

- Les formations métiers IFOCOP s'adressent à des professionnels qui souhaitent se reconvertir ou accroître leurs compétences. Elles requièrent un investissement personnel important. C'est pourquoi elles attirent naturellement des personnes motivées, sérieuses et avec un bon état d'esprit. Un profil très apprécié par les entreprises.
- La période pratique en entreprise permet d'intégrer une personne formée, rapidement opérationnelle.
- Ces 3 mois peuvent servir de période d'essai sans engagement, dans la perspective d'un recrutement.
- Aucune rémunération n'est à prévoir pour le stagiaire. Les candidats ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle continue, régi par l'article L 6331-19 du Code du travail. Leur indemnisation est assurée par l'État ou le Pôle Emploi.
- Les contraintes administratives sont allégées: un simple protocole d'accord régit les rapports entre l'entreprise, le stagiaire et l'IFOCOP.

Pour plus d'informations, contactez le responsable de formation du stagiaire







